

Signature d'un accord-cadre de coopération entre Enedis et l'Université de Pau et des Pays de l'Adour

Le lundi 19 novembre 2018, Mohamed Amara, président de l'UPPA et Marc Lotz, directeur régional Pyrénées et Landes Enedis, ont signé un d'un accord-cadre de coopération, en présence de Alain Vaujany, représentant la Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées.



Au travers de diverses actions en cours Enedis et l'UPPA collaborent dans plusieurs domaines :

- une thèse dans le domaine du droit avec l'unité de recherche Pau Droit Public (Enedis est intégré au consortium Pau Droit Public),
- l'accueil, chez Enedis, d'un alternant de 3^{ème} année du parcours "Génie électrique et informatique industrielle", de la licence physique-chimie,
- des interventions de professionnels d'Enedis dans diverses formations,
- et la participation à des projets au sein de la chaire OPTIMA.

L'accord a pour objet de définir les modalités d'organisation et de suivi des activités de recherche et de formation menées conjointement par Enedis et l'UPPA ainsi que de déterminer les nouvelles actions ou axes de coopération qu'elles pourraient mener ensemble, tant dans le domaine de la recherche et de la valorisation des résultats obtenus que dans le domaine de la formation.



Des actions ou axes de coopération partagés

En formation :

- Interventions possibles d'Enedis sous forme de cours ponctuels, séminaires, études de cas, dans le respect de la réglementation en vigueur dans les établissements d'enseignement supérieur,
- Soutien à la formation d'étudiants sous forme d'offres de stages, de cursus en alternance ou, le cas échéant, de bourses d'études,
- Invitations d'étudiants et/ou de professeurs aux séminaires et/ou conférences organisés ponctuellement par Enedis,
- Développement des partenariats avec l'UPPA dans le cadre de la formation continue des salariés d'Enedis,
- Invitations de salariés d'Enedis à des séminaires et/ou conférences organisés ponctuellement par l'UPPA,
- Participation d'Enedis à des forums métiers organisés par l'UPPA,
- Visites de sites.

En recherche :



- Actions de recherche menées en commun (thèses, post-doc et autre) et revue/identification de nouveaux sujets de collaboration potentiels dans le domaine de la recherche,
- Visites de laboratoires.

En gouvernance :

- Participation, à l'invitation de l'UPPA, d'Enedis, à des entités de gouvernance de l'UPPA (Commission de la recherche, Conseil de perfectionnement, Conseil de collègues...).